

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CA GAILLAC GRAULHET

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : **20006612400047**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GAILLAC CADALEN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS - TEOM

ANNEE 2020

Code INSEE 81294	CA GAILLAC GRAULHET DECHETS MENAGERS - TEOM	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	74 891
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 813
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	82,59	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	84,33	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	27,39	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	26,65%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,31%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,47%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 025 823,41	6 315 885,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 709 938,41
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		7 025 823,41	7 025 823,41

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 766 130,71	1 186 567,88
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	308 878,28	13 751,41
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 874 689,70
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 075 008,99	2 075 008,99
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		9 100 832,40	9 100 832,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 536 868,63	0,00	1 741 521,50	1 741 521,50	1 741 521,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 634 525,50	0,00	1 648 121,26	1 648 121,26	1 648 121,26
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 638 417,00	0,00	2 752 050,00	2 752 050,00	2 752 050,00
Total des dépenses de gestion courante		5 809 811,13	0,00	6 141 692,76	6 141 692,76	6 141 692,76
66	Charges financières	3 893,35	0,00	3 414,26	3 414,26	3 414,26
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	450 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 278 704,48	0,00	6 185 107,02	6 185 107,02	6 185 107,02
023	Virement à la section d'investissement (5)			575 716,39	575 716,39	575 716,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	400 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		400 000,00		840 716,39	840 716,39	840 716,39
TOTAL		6 678 704,48	0,00	7 025 823,41	7 025 823,41	7 025 823,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 025 823,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	474 100,00	0,00	503 102,00	503 102,00	503 102,00
73	Impôts et taxes	5 438 295,00	0,00	5 750 000,00	5 750 000,00	5 750 000,00
74	Dotations, subventions et participations	87 300,00	0,00	62 783,00	62 783,00	62 783,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		6 035 195,00	0,00	6 315 885,00	6 315 885,00	6 315 885,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 035 195,00	0,00	6 315 885,00	6 315 885,00	6 315 885,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 035 195,00	0,00	6 315 885,00	6 315 885,00	6 315 885,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 709 938,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 025 823,41

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

840 716,39

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 302,85	0,00	414 630,71	414 630,71	414 630,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	988 487,92	308 878,28	1 327 500,00	1 327 500,00	1 636 378,28
	Total des dépenses d'équipement	1 365 790,77	308 878,28	1 742 130,71	1 742 130,71	2 051 008,99
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 500,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	33 500,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 399 290,77	308 878,28	1 766 130,71	1 766 130,71	2 075 008,99
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 399 290,77	308 878,28	1 766 130,71	1 766 130,71	2 075 008,99
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 075 008,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	77 420,00	77 420,00	77 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	77 420,00	77 420,00	77 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	150 238,57	13 751,41	268 431,49	268 431,49	282 182,90
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	150 238,57	13 751,41	268 431,49	268 431,49	282 182,90
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	150 238,57	13 751,41	345 851,49	345 851,49	359 602,90
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			575 716,39	575 716,39	575 716,39
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	400 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	400 000,00		840 716,39	840 716,39	840 716,39
	TOTAL	550 238,57	13 751,41	1 186 567,88	1 186 567,88	1 200 319,29
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						874 689,70
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 075 008,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

840 716,39

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 741 521,50		1 741 521,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 648 121,26		1 648 121,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 752 050,00		2 752 050,00
66	Charges financières	3 414,26	0,00	3 414,26
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	265 000,00	265 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		575 716,39	575 716,39
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 185 107,02	840 716,39	7 025 823,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 025 823,41

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	24 000,00	0,00	24 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 636 378,28		1 636 378,28
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	414 630,71	0,00	414 630,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 075 008,99	0,00	2 075 008,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 075 008,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	503 102,00		503 102,00
73	Impôts et taxes	5 750 000,00		5 750 000,00
74	Dotations, subventions et participations	62 783,00		62 783,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 315 885,00	0,00	6 315 885,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 709 938,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 025 823,41

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	282 182,90	0,00	282 182,90
13	Subventions d'investissement	77 420,00	0,00	77 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		265 000,00	265 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		575 716,39	575 716,39
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	359 602,90	840 716,39	1 200 319,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 874 689,70

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 075 008,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 536 868,63	1 741 521,50	1 741 521,50
60222	Produits d'entretien	300,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	600,00	500,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	4 300,00	4 052,50	4 052,50
60622	Carburants	200 000,00	198 720,00	198 720,00
60623	Alimentation		600,00	600,00
60624	Produits de traitement	3 950,00	3 650,00	3 650,00
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	3 600,00	2 700,00	2 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 700,00	12 750,00	12 750,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	15 500,00	15 500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	800,00	800,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	100,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 700,00	16 150,00	16 150,00
611	Contrats de prestations de services	947 000,00	1 207 650,00	1 207 650,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	26 400,00	16 400,00	16 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	146 000,00	175 500,00	175 500,00
61558	Autres biens mobiliers	5 700,00	5 700,00	5 700,00
6156	Maintenance	4 700,00	8 100,00	8 100,00
6161	Assurance multirisques	700,00	571,00	571,00
6168	Autres primes d'assurance	8 950,00	7 488,00	7 488,00
617	Etudes et recherches	37 018,63	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	550,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 600,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	7 400,00	4 700,00	4 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 100,00	700,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés	12 750,00	9 500,00	9 500,00
6237	Publications	500,00	0,00	0,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 800,00	1 800,00
6257	Réceptions	600,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 850,00	5 590,00	5 590,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	800,00	750,00	750,00
62875	Aux communes membres du GFP	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	2 350,00	2 350,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	3 200,00	3 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 634 525,50	1 648 121,26	1 648 121,26
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	91 160,00	82 000,00	82 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	3 600,00	3 100,00	3 100,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	47 000,00	47 000,00
6331	Versement de transport	3 175,71	2 119,64	2 119,64
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 417,69	14 991,31	14 991,31
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 598,86	2 430,85	2 430,85
64111	Rémunération principale	709 949,24	712 597,92	712 597,92
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	17 359,20	15 785,26	15 785,26
64118	Autres indemnités	132 258,40	155 889,58	155 889,58
64131	Rémunérations	136 291,01	177 401,46	177 401,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 651,52	176 940,61	176 940,61

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	205 545,77	215 594,68	215 594,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 381,65	7 241,24	7 241,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	47 825,42	5 247,81	5 247,81
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	19 914,47	23 829,75	23 829,75
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	4 425,07	4 051,42	4 051,42
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 610,14	699,73	699,73
6488	Autres charges	361,35	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 638 417,00	2 752 050,00	2 752 050,00
6531	Indemnités	7 200,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	7 200,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	177 017,00	182 000,00	182 000,00
65548	Autres contributions	2 434 000,00	2 560 000,00	2 560 000,00
65888	Autres		50,00	50,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 809 811,13	6 141 692,76	6 141 692,76
66	Charges financières (b)	3 893,35	3 414,26	3 414,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	4 000,00	4 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 106,65	-585,74	-585,74
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	450 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 278 704,48	6 185 107,02	6 185 107,02
023	Virement à la section d'investissement		575 716,39	575 716,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	400 000,00	265 000,00	265 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	400 000,00	265 000,00	265 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	400 000,00	840 716,39	840 716,39
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	400 000,00	840 716,39	840 716,39
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 678 704,48	7 025 823,41	7 025 823,41

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 025 823,41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 785,74
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-585,74

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	35 500,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 500,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	474 100,00	503 102,00	503 102,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		335 000,00	335 000,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et commerc	310 000,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	161 100,00	164 602,00	164 602,00
70878	par d'autres redevables	3 000,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	5 438 295,00	5 750 000,00	5 750 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	5 438 295,00	5 750 000,00	5 750 000,00
74	Dotations, subventions et participations	87 300,00	62 783,00	62 783,00
7478	Autres organismes	87 300,00	62 783,00	62 783,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 035 195,00	6 315 885,00	6 315 885,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 035 195,00	6 315 885,00	6 315 885,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 035 195,00	6 315 885,00	6 315 885,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	709 938,41
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 025 823,41
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	377 302,85	414 630,71	414 630,71
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	377 302,85	414 630,71	414 630,71
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	370 988,78	413 000,00	413 000,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	11 068,00	7 000,00	7 000,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	341 875,14	378 000,00	378 000,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)	228 000,00	520 500,00	520 500,00
	Opération d'équipement n° 17 (5)	2 500,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	9 056,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	25 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 365 790,77	1 742 130,71	1 742 130,71
16	Emprunts et dettes assimilées	33 500,00	24 000,00	24 000,00
1641	Emprunts en euros	33 500,00	24 000,00	24 000,00
	Total des dépenses financières	33 500,00	24 000,00	24 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 399 290,77	1 766 130,71	1 766 130,71
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 399 290,77	1 766 130,71	1 766 130,71

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	308 878,28
------------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 075 008,99
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		77 420,00	77 420,00
1321	Etat et établissements nationaux		77 420,00	77 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			77 420,00	77 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 238,57	268 431,49	268 431,49
10222	F.C.T.V.A.	150 238,57	268 431,49	268 431,49
Total des recettes financières		150 238,57	268 431,49	268 431,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		150 238,57	345 851,49	345 851,49
021	Virement de la section de fonctionnement		575 716,39	575 716,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	400 000,00	265 000,00	265 000,00
281318	Autres bâtiments publics	155,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	159 382,29	15 588,16	15 588,16
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 057,00	15 588,24	15 588,24
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	98 140,28	77 941,20	77 941,20
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct ^o	592,65	31 176,48	31 176,48
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 474,31	62 352,96	62 352,96
28184	Mobilier	464,92	31 176,48	31 176,48
28188	Autres immobilisations corporelles	137 733,55	31 176,48	31 176,48
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		400 000,00	840 716,39	840 716,39
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		400 000,00	840 716,39	840 716,39
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		550 238,57	1 186 567,88	1 186 567,88

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	13 751,41
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	874 689,70
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 075 008,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742 130,71	0,00	1 766 130,71
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742 130,71	0,00	1 742 130,71
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	24 000,00											24 000,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	24 000,00	0,00	1 742 130,71	0,00	1 766 130,71							
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 878,28	0,00	308 878,28
Total cumulé dépenses d'investissement	24 000,00	0,00	2 051 008,99	0,00	2 075 008,99							
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 851,49	0,00	1 186 567,88
RAR N-1 et reports	874 689,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 751,41	0,00	888 441,11
Total cumulé recettes d'investissement	1 450 406,09	0,00	624 602,90	0,00	2 075 008,99							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	589 130,65	82 015,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	6 354 527,00	0,00	7 025 823,41
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	589 130,65	82 015,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	6 354 527,00	0,00	7 025 823,41
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 151 283,00	0,00	6 315 885,00
RAR N-1 et reports	709 938,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 938,41
Total cumulé recettes de fonctionnement	709 938,41	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 151 283,00	0,00	7 025 823,41

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 051 008,99	0,00	2 075 008,99
Dépenses réelles		24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 051 008,99	0,00	2 075 008,99
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 630,71	0,00	414 630,71
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 630,71	0,00	414 630,71
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 636 378,28	0,00	1 636 378,28
	13 ACHAT DE MATERIEL DE COLLECTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 331,12	0,00	496 331,12
	14 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
	15 TRAVAUX CUVES ENTERREES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 000,00	0,00	378 000,00
	16 MATERIEL ROULANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	743 727,56	0,00	743 727,56
	17 MOBILIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
	18 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 319,60	0,00	7 319,60
	20 EQUIPEMENTS DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		1 450 406,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624 602,90	0,00	2 075 008,99
Recettes réelles		874 689,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 602,90	0,00	1 234 292,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	874 689,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874 689,70
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	874 689,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874 689,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 182,90	0,00	282 182,90
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 182,90	0,00	282 182,90
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 420,00	0,00	77 420,00
	16 MATERIEL ROULANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 420,00	0,00	77 420,00
Recettes d'ordre		575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	840 716,39
021	Virement de la section de fonctionnement	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 716,39
021	Virement de la section de fonctionnement	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 716,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 588,16	0,00	15 588,16
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 588,24	0,00	15 588,24

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 941,20	0,00	77 941,20
281735	Installations générales, agencements, aménagements construc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 176,48	0,00	31 176,48
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 352,96	0,00	62 352,96
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 176,48	0,00	31 176,48
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 176,48	0,00	31 176,48

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		589 130,65	82 015,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	6 354 527,00	0,00	7 025 823,41
Dépenses réelles		13 414,26	82 015,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	6 089 527,00	0,00	6 185 107,02
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	1 741 371,50	0,00	1 741 521,50
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 052,50	0,00	4 052,50
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 720,00	0,00	198 720,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00	0,00	3 650,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	2 550,00	0,00	2 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 750,00	0,00	12 750,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 150,00	0,00	16 150,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 207 650,00	0,00	1 207 650,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 400,00	0,00	16 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 500,00	0,00	175 500,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	5 700,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	8 100,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	571,00	0,00	571,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 488,00	0,00	7 488,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	4 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 590,00	0,00	5 590,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	82 015,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 566 105,50	0,00	1 648 121,26
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	3 100,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 119,64	0,00	2 119,64
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 991,31	0,00	14 991,31
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430,85	0,00	2 430,85
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	712 597,92	0,00	712 597,92
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 785,26	0,00	15 785,26
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 889,58	0,00	155 889,58
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 401,46	0,00	177 401,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 940,61	0,00	176 940,61
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 594,68	0,00	215 594,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 241,24	0,00	7 241,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	15,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 232,05	0,00	5 247,81
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 829,75	0,00	23 829,75
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 051,42	0,00	4 051,42
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	699,73	0,00	699,73
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 742 050,00	0,00	2 752 050,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00	0,00	182 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 560 000,00	0,00	2 560 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
66	Charges financières	3 414,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 414,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-585,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-585,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
	Dépenses d'ordre	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	840 716,39
023	Virement à la section d'investissement	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 716,39
023	Virement à la section d'investissement	575 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 716,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	709 938,41	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 151 283,00	0,00	7 025 823,41
	Recettes réelles	709 938,41	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 151 283,00	0,00	7 025 823,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	709 938,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 938,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	709 938,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 938,41
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 500,00	0,00	503 102,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00	0,00	335 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	164 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 602,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750 000,00	0,00	5 750 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750 000,00	0,00	5 750 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 783,00	0,00	62 783,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 783,00	0,00	62 783,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	589 130,65	82 015,76	671 146,41
Dépenses de l'exercice	589 130,65	82 015,76	671 146,41
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	82 015,76	82 015,76
023 Virement à la section d'investissement	575 716,39	0,00	575 716,39
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00
66 Charges financières	3 414,26	0,00	3 414,26
RECETTES TOTALES (2)	709 938,41	164 602,00	874 540,41
Recettes de l'exercice	0,00	164 602,00	164 602,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	164 602,00	164 602,00
Restes à réaliser - reports	709 938,41	0,00	709 938,41
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	709 938,41	0,00	709 938,41

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	82 015,76
Dépenses de l'exercice	82 015,76
012 Charges de personnel et frais assimilés	82 015,76
023 Virement à la section d'investissement	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
RECETTES TOTALES (2)	164 602,00
Recettes de l'exercice	164 602,00
70 Produits des services, du domaine et v	164 602,00
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	150,00	150,00
Dépenses de l'exercice	150,00	150,00
011 Charges à caractère général	150,00	150,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 354 527,00	6 354 527,00
Dépenses de l'exercice	6 354 527,00	6 354 527,00
011 Charges à caractère général	1 741 371,50	1 741 371,50
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 566 105,50	1 566 105,50
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 000,00	265 000,00
65 Autres charges de gestion courante	2 742 050,00	2 742 050,00
67 Charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00
RECETTES TOTALES (2)	6 151 283,00	6 151 283,00
Recettes de l'exercice	6 151 283,00	6 151 283,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	338 500,00	338 500,00
73 Impôts et taxes	5 750 000,00	5 750 000,00
74 Dotations, subventions et participations	62 783,00	62 783,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	225 864,38	6 044 825,96	83 836,66
Dépenses de l'exercice	225 864,38	6 044 825,96	83 836,66
011 Charges à caractère général	15 442,50	1 694 619,00	31 310,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	151 483,00	1 362 095,84	52 526,66
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 888,88	206 111,12	0,00
65 Autres charges de gestion courante	50,00	2 742 000,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	40 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	6 151 283,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	6 151 283,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	338 500,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	5 750 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	62 783,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	24 000,00	24 000,00
Dépenses de l'exercice	24 000,00	24 000,00
Non individualisées en opérations	24 000,00	24 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	24 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 450 406,09	1 450 406,09
Recettes de l'exercice	575 716,39	575 716,39
Non affectées aux opérations	575 716,39	575 716,39
021 Virement de la section de fonctionnemen	575 716,39	575 716,39
Restes à réaliser - reports	874 689,70	874 689,70
Non affectées aux opérations	874 689,70	874 689,70
001 Solde d'exécution de la section d'investis	874 689,70	874 689,70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 051 008,99	2 051 008,99
Dépenses de l'exercice	1 742 130,71	1 742 130,71
Non individualisées en opérations	414 630,71	414 630,71
21 Immobilisations corporelles	414 630,71	414 630,71
N° Opérations	1 327 500,00	1 327 500,00
14 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	7 000,00	7 000,00
13 ACHAT DE MATERIEL DE COLLECTE	413 000,00	413 000,00
15 TRAVAUX CUVES ENTERREES	378 000,00	378 000,00
16 MATERIEL ROULANT	520 500,00	520 500,00
17 MOBILIER	1 000,00	1 000,00
18 TRAVAUX BATIMENTS	5 000,00	5 000,00
20 EQUIPEMENTS DIVERS	3 000,00	3 000,00
Restes à réaliser - reports	308 878,28	308 878,28
N° Opérations	308 878,28	308 878,28
13 ACHAT DE MATERIEL DE COLLECTE	83 331,12	83 331,12
16 MATERIEL ROULANT	223 227,56	223 227,56
18 TRAVAUX BATIMENTS	2 319,60	2 319,60
RECETTES TOTALES (2)	624 602,90	624 602,90
Recettes de l'exercice	610 851,49	610 851,49
Non affectées aux opérations	533 431,49	533 431,49
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	265 000,00	265 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	268 431,49	268 431,49
Affectées aux opérations	77 420,00	77 420,00
16 MATERIEL ROULANT	77 420,00	77 420,00
Restes à réaliser - reports	13 751,41	13 751,41
Non affectées aux opérations	13 751,41	13 751,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	13 751,41	13 751,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des	813 Propreté urbaine
DEPENSES TOTALES (2)	415 630,71	1 632 378,28	3 000,00
Dépenses de l'exercice	415 630,71	1 323 500,00	3 000,00
Non individualisées en opérations	414 630,71	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	414 630,71	0,00	0,00
N° Opérations	1 000,00	1 323 500,00	3 000,00
14 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	0,00	7 000,00	0,00
13 ACHAT DE MATERIEL DE COLLECTE	0,00	413 000,00	0,00
15 TRAVAUX CUVES ENTERREES	0,00	378 000,00	0,00
16 MATERIEL ROULANT	0,00	520 500,00	0,00
17 MOBILIER	1 000,00	0,00	0,00
18 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	5 000,00	0,00
20 EQUIPEMENTS DIVERS	0,00	0,00	3 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	308 878,28	0,00
N° Opérations	0,00	308 878,28	0,00
13 ACHAT DE MATERIEL DE COLLECTE	0,00	83 331,12	0,00
16 MATERIEL ROULANT	0,00	223 227,56	0,00
18 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	2 319,60	0,00
RECETTES TOTALES (2)	299 607,97	311 243,52	13 751,41
Recettes de l'exercice	299 607,97	311 243,52	0,00
Non affectées aux opérations	299 607,97	233 823,52	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	31 176,48	233 823,52	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	268 431,49	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	77 420,00	0,00
16 MATERIEL ROULANT	0,00	77 420,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	13 751,41
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	13 751,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	13 751,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					151 181,67									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					151 181,67									
TEOM 32691818161 - 32691818161	Crédit Agricole	02/11/2009	31/12/2016	05/01/2017	79 392,23	F	Taux Fixe	3,44	3,44	EUR	A	P	O	A1
TEOM 7593283 - 7593283	Caisse d'Epargne	25/01/2008	31/12/2016	01/05/2017	71 789,44	F	Taux Fixe	4,75	4,75	EUR	A	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					151 181,67									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				85 586,65					22 932,20	3 628,14	0,00	2 026,43
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				85 586,65					22 932,20	3 628,14	0,00	2 026,43
TEOM 32691818161 - 32691818161	N	-	A1	33 376,17	1,02	F	Taux Fixe	3,44	16 405,88	1 148,14	0,00	575,80
TEOM 7593283 - 7593283	N	-	A1	52 210,48	7,33	F	Taux Fixe	4,75	6 526,32	2 480,00	0,00	1 450,63
1643 Emprunts libellés en devises (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)										0,00	0,00	
											0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)										0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)										0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
1687 Autres dettes (Total)										0,00	0,00	
											0,00	
Total général				85 586,65					22 932,20	3 628,14	0,00	2 026,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)													0,00	
Barrière simple (B)													0,00	
TOTAL (B)													0,00	
Option d'échange (C)													0,00	
TOTAL (C)													0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													0,00	
TOTAL (D)													0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													0,00	
TOTAL (E)													0,00	
Autres types de structures (F)													0,00	
TOTAL (F)													0,00	
TOTAL													0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	85 586,65					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instruments de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
[...]													
Taux variable simple (total)													
[...]													
Taux complexe (total) (2)													
[...]													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
[...]									
Taux variable simple (total)									
[...]									
Taux complexe (total) (2)									
[...]									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex: émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
[...]			
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			18/12/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	18/12/2017
Linéaire	2031 Frais d'études	5	18/12/2017
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	18/12/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	18/12/2017
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	18/12/2017
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	18/12/2017
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	18/12/2017
Linéaire	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	18/12/2017
Linéaire	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	18/12/2017
Linéaire	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	18/12/2017
Linéaire	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	18/12/2017
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	18/12/2017
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	18/12/2017
Linéaire	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	40	18/12/2017
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	18/12/2017
Linéaire	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	18/12/2017
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	6	18/12/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	18/12/2017

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	18/12/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	18/12/2017
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	18/12/2017
Linéaire	Installation de voirie dont installation d'équipement de collect	10	18/12/2017
Linéaire	Matériel classique	7	18/12/2017
Linéaire	Matériel de bureau ou électronique	5	18/12/2017
Linéaire	Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	18/12/2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		24 000,00	I 24 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 000,00	24 000,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	24 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	24 000,00	308 878,28	D001 0,00	332 878,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 109 147,88	III 1 109 147,88
Ressources propres externes de l'année (a)		268 431,49	268 431,49
10222	Dotations, fonds divers et réserves	268 431,49	268 431,49
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		840 716,39	840 716,39
281571	Matériel roulant	15 588,16	15 588,16
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 588,24	15 588,24
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	77 941,20	77 941,20
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	31 176,48	31 176,48
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	62 352,96	62 352,96
28184	Mobilier	31 176,48	31 176,48
28188	Autres immobilisations corporelles	31 176,48	31 176,48
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	575 716,39	575 716,39

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 109 147,88	13 751,41	874 689,70	0,00	1 997 588,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 332 878,28
Ressources propres disponibles	IV 1 997 588,99
Solde	V = IV - II (6) + 1 664 710,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 315 885,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		27	0,83	27,83	27,83	0	27,83
Technicien principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique	C	2	0,83	2,83	2,83	0	2,83
Adjoint technique 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	8	0	8	8	0	8
Adjoint technique principal 2ème classe	C	14	0	14	14	0	14
Agent de maitrise	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maitrise principal	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
Animateur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint animation	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint animation principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		30	0,83	30,83	30,83	0	30,83

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Remplaçants	C	TECH	348	0,00	Remplct tit	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - TEOM	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Président,
A Técou, le 02/03/2020
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Técou, le 02/03/2020

Date de convocation : 25/02/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Commune ALOS :	
AUREL Julienne Titulaire	
CAUDERAN Alain Suppléant	
Commune AMARENS :	
MONTELS Patrick Titulaire	
GUILHABERT Alain Suppléant	
Commune ANDILLAC :	
BROS Jacques Titulaire	
VANDEWALLE Nicolas Suppléant	
Commune AUSSAC :	
MARTINEZ Richard Titulaire	
MARCHESI Daniel Suppléant	
Commune BEAUVAIS S/TESCOU :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

EGUILUZ Bernard Titulaire	
FRACASSIN Patrick Suppléant	
Commune BERNAC :	
HEBRARD Pascal Titulaire	
CARAYON Annie Suppléante	
Commune BRENS :	
TERRAL Michel Titulaire	
BONNEMAIN Jean-Michel Titulaire	
Commune BRIATEXTE :	
GLADE Alain Titulaire	
RELLA Janine Titulaire	
Commune BROZE :	
LAGASSE Patrick Titulaire	
AUDIBERT Jacques Suppléant	
Commune BUSQUE :	
MOMMEJA Marie-France Titulaire	
DEVAL Jean-Claude Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune CADALEN :	
JAUROU Gilles Titulaire	
CORBIERE-FAUVEL Monique Suppléante	
Commune CAHUZAC S/VERE :	
BONNET Michel Titulaire	
GIORGIUTTI Ernest Suppléant	
Commune CAMPAGNAC :	
PONS Guy Titulaire	
TOURNIE Jean-Paul Suppléant	
Commune CASTANET :	
ESCAFFRE Max Titulaire	
BONNEFOUS Didier Suppléant	
Commune CASTELNAU DE MONTMIRAL :	
SALVADOR Paul Titulaire	
MALET Christian Suppléant	
Commune CESTAYROLS :	
BORGELLA Alain Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

JONGBLOET François Suppléant	
Commune COUFFOULEUX :	
DAMEZ Olivier Titulaire	
TENEGAL Denis Titulaire	
Commune DONNAZAC :	
BREUILLARD Caroline Titulaire	
JEAN Philippe Suppléant	
Commune FAYSSAC :	
LAZARO Serge Titulaire	
Commune FENOLS :	
MOLLE Jean Marc Titulaire	
BOULZE Sébastien Suppléant	
Commune FLORENTIN :	
NEGRE Jean-Marie Titulaire	
JOURDE Frédéric Suppléant	
Commune FRAUSSEILLES :	
LAPORTE Alain Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FERRIE Roger Suppléant	
Commune GAILLAC :	
BARTHE Bernard Titulaire	
BATAILLOU Jean Titulaire	
BONELLO Marie-Françoise Titulaire	
CAUSSE Christophe Titulaire	
GAUSSERAND Patrice Titulaire	
GUILLE Monique Titulaire	
HARDY Christelle Titulaire	
HIRISSOU Dominique Titulaire	
NELATON Stéphanie Titulaire	
PERO Chistian Titulaire	
RUFFEL Francis Titulaire	
SORIANO Alain Titulaire	
SOUQUET Martine Titulaire	
TRANIER Pierre Titulaire	
Commune GIROUSSENS :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

TURLAN Gilles Titulaire	
ANTONIO Caroline Suppléant	
Commune GRAULHET :	
AZNAR Blaise Titulaire	
BELOU Florence Titulaire	
BIAU Roger Titulaire	
DE BOISSESON Bruno Titulaire	
DODDS John Titulaire	
ESCRIBE Maryse Titulaire	
FITA Claude Titulaire	
FITA Claire Titulaire	
GONZALEZ Philippe Titulaire	
KAOUANE Louisa Titulaire	
LAFAGE Chantal Titulaire	
PEYRE Guy Titulaire	
ROUSSEAU Jean-Pierre Titulaire	
Commune GRAZAC :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

GOURMANEL Christophe Titulaire	
HULOT Marie-Pierre Suppléante	
Commune ITZAC :	
LONQUEU Christian Titulaire	
AUDOUY Sébastien Suppléant	
Commune LA SAUZIERE St-JEAN :	
PRADIER Francis Titulaire	
LAUZERAL Eric Suppléant	
Commune LABASTIDE DE LEVIS :	
VERGNES François Titulaire	
POURCEL Roger Suppléant	
Commune LABESSIERE CANDEIL :	
MONSARRAT Francis Titulaire	
VIVAN Olindo Suppléant	
Commune LAGRAVE :	
MOULIS Max Titulaire	
GRIMARD Maryse Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune LARROQUE :	
AUDARD Bernard Titulaire	
MOULIADE Régine Suppléante	
Commune LASGRAÏSSES :	
RIBOUD Marie-Odile Titulaire	
ASSIE Alain Suppléant	
Commune LE VERDIER :	
DESMARS Michel Titulaire	
DELMAS Patrick Suppléant	
Commune LISLE S/TARN :	
BLANQUART Eric Titulaire	
LHERM Maryline Titulaire	
PUIBASSET Pascale Titulaire	
TKACZUK Jean Titulaire	
Commune LOUBERS :	
GENIEY Claude Titulaire	
CASTEX René Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune LOUPIAC :	
CAUSSE Patrick Titulaire	
POZZA Pascal Suppléant	
Commune MEZENS :	
GUISCHET Vivian Titulaire	
Commune MONTANS :	
CROUZET Gilles Titulaire	
SANGIOVANNI Guy Suppléant	
Commune MONTELS :	
RAU Ludovic Titulaire	
SOUPART Patrick Suppléant	
Commune MONTDURAUSSE :	
PAULIN Georges Titulaire	
MALGOUYRES Michel Suppléant	
Commune MONTGAILLARD :	
BOURGEADE Jean-Claude Titulaire	
GAY Xavier Conseillère Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune MONTVALEN :	
LOYER Elisabeth Titulaire	
POUJOL Jean-Claude Suppléant	
Commune NOAILLES :	
ROUQUETTE Serge Titulaire	
PRUNET Patrice Suppléant	
Commune PARISOT :	
NEEL Pascal Titulaire	
DE MONTLEAU Marie-Claire Suppléante	
Commune PEYROLE :	
HAMELLE Marie-Hélène Titulaire	
RIEUNIER Jean-Marie Suppléant	
Commune PUYBEGON :	
GUIPAUD Max Titulaire	
CINQ Robert Suppléant	
Commune PUYCELSI :	
LABRANQUE Claude Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

TORRIJOS Louis Suppléant	
Commune RABASTENS :	
BOROT Danièle Titulaire	
BOZZO Paul Titulaire	
BREST Alain Titulaire	
PAYA Ludivine Titulaire	
VERDIER Pierre Titulaire	
Commune RIVIERES :	
HERIN Christophe Titulaire	
MAUREL Jean-Claude Suppléant	
Commune ROQUEMAURE :	
SOULIES Claude Titulaire	
MALLEVIALLE Joël Suppléant	
Commune SALVAGNAC :	
MIRAMOND Bernard Titulaire	
BRUNWASSER Mireille Suppléante	
Commune SAINT BEAUZILE :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

JEANJEAN Christian Titulaire	
DULIEU Christian Suppléant	
Commune SAINTE CECILE DU CAYROU :	
BARTHES Françoise Titulaire	
ROUTABOUL Lucette Suppléante	
Commune SAINT GAUZENS :	
BOULVRAIS Paul Titulaire	
AZEMAR Raymonde Suppléant	
Commune SAINT URCISSE :	
ALBENGE Jérôme Titulaire	
MATE Marie-Claire Suppléante	
Commune SENOUILAC :	
FERRET Bernard Titulaire	
FORT Gilles Suppléant	
Commune TAURIAC :	
BUFFEL Michel Titulaire	
GRANEL Marie Suppléante	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune TECOU :	
BAULES Jean-François Titulaire	
BOIJEOT Alain Conseiller Suppléant	
Commune TONNAC :	
LALANDE Jean-Paul Titulaire	
MURCIA Josette Suppléant	
Commune VIEUX :	
PIEUX Annick Titulaire	
LEGROS Guy Suppléant	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Técou, le 02/03/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.21	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.24	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.32	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.34	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.35	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.36	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.39	A4 - Etat des provisions	X	
p.40	A5 - Etalement des provisions	X	
p.41	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.42	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.43	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.44	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.45	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.46	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.49	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.50	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.51	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.52	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.53	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.54	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.55	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.56	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.57	C1 - Etat du personnel	X	
p.59	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.60	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.61	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.62	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.63	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.64	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.65	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
 Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)